

## COLZA

26 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine.

### Stades

La quasi-totalité des parcelles est en phase d'élongation de la tige. Le stade D1 (boutons floraux accolés encore cachés par les feuilles terminales) est observé dans 9 parcelles du réseau.



## Ravageurs

### Charançons de la tige

Le vol est maintenant généralisé sur l'Alsace avec 22 pièges positifs sur les 26 relevés.

Il est important de bien différencier le charançon de la tige du chou qui accompagne ou précède l'arrivée du charançon de la tige du colza dont la nuisibilité est faible.



Charançon de la tige du colza Charançon de la tige du chou

Source : Laurent Jung – Terres Inovia

Il n'existe pas de seuil de traitement pour ce ravageur mais le risque pour la culture est considéré important quand il y a coïncidence entre le stade sensible C2 (du début de l'élongation jusqu'à l'apparition des boutons floraux) et la présence de femelles prêtes à pondre (8-10 jours après leur arrivée dans les parcelles).

**Le risque est encore élevé sur les parcelles en cours de montaison qui n'ont pas fait l'objet d'une protection.**

COLZA

Stade

Ravageurs

BLE

Stade

ORGE

Stade

## BARIS

Attention : le charançon du bourgeon terminal peut être confondu avec le baris des crucifères dont la nuisibilité vis-à-vis du colza n'est pas démontrée. Des captures de baris ont été signalées dans 10 parcelles sur les 22 avec 1 à 16 individus par cuvette cette semaine. Le baris n'a pas l'extrémité des pattes rousse et possède un rostre plus courbé que le CBT.



## MELIGETHES

Les méligèthes sont piégées dans 16 cuvettes avec une moyenne de 11 individus par piège.

Le stade de sensibilité commence au stade D1, quand les boutons floraux sont présents mais encore cachés par les feuilles, l'insecte perforant les boutons floraux.

Environ 1/3 des parcelles est maintenant au stade sensible.

Au stade D1, les seuils de nuisibilité sont les suivants :

Etat de la culture	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
colza handicapé, peu vigoureux ; conditions peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante

**Les comptages réalisés sur plante restent en dessous des seuils : actuellement le risque est très faible.**

Il est nécessaire de suivre l'évolution de l'insecte sur les boutons floraux.

## BLE D'HIVER

Les stades des blés des 47 parcelles du réseau régional vont de début à fin tallage selon la date de semis. 36 % des parcelles s'approchent du stade épi 1 cm qui pourrait être atteint à la fin du mois si le climat doux se maintient. 51 % des parcelles sont encore à mi-tallage et 13 % débutent à peine l'émission de la 4<sup>ème</sup> feuille, c'est-à-dire le début tallage. Il s'agit des parcelles semées mi-novembre.

Même si le redoux actuel et le retour de la pluie (dans le Bas-Rhin) sont favorables à la croissance des plantes, en moyenne, le stade épi 1 cm aura entre 0 et 8 jours de retard par rapport à la normale. Les reliquats d'azote sont plus élevés que d'habitude (+30 à 40 kg/ha), mais le risque de verse est pour l'instant modéré.

L'observation de l'état sanitaire des blés ne signale ni maladie, ni ravageur pour l'instant.

## ORGE D'HIVER

11 parcelles composent le réseau de suivi cette semaine. La croissance des plantes a été favorisée par les quelques beaux jours ensoleillés et chauds de la semaine écoulée. Les stades des parcelles du réseau varient désormais de mi-tallage à épi 0,7 cm, mais il n'est pas rare d'observer quelques maître-brins qui atteignent déjà le stade épi 1 cm sur les plantes les plus développées.

Côté sanitaire, quelques taches d'helminthosporiose sont observées sur les feuilles les plus âgées, mais sans conséquence pour le moment.

*Action pilotée par le ministère chargée de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*